

vastes, les prix de la main-d'œuvre et des matériaux restant à peu près les mêmes dans les deux pays.

Dans les campagnes, l'installation plus complète des cours et bâtiments avec gymnase, cours couvertes, vestiaires, classes de petites dimensions, jardins et annexes, augmente également les proportions admises chez nous¹.

En résumé, les écoles urbaines coûtent en moyenne environ 550 à 600 francs par élève, et les écoles rurales 200 à 250 francs.

1. *Architecture communale*, par Félix Narjoux. Librairie Morel, Paris.

IV

ÉCOLES PROFESSIONNELLES

L'école professionnelle de filles de la rue des Marais est installée dans un vieil hôtel approprié à sa nouvelle destination; ce n'est donc pas comme modèle à reproduire que nous le présentons ici, mais comme renseignement utile à connaître pour la préparation d'un programme, et comme point de départ propre à faciliter l'intelligence des explications suivantes.

La création de l'école professionnelle des jeunes filles¹ a satisfait à un besoin légitime de la classe ouvrière; elle est venue combler dans l'enseignement une lacune importante. En effet, les femmes qui demandent leurs moyens d'existence au travail se trouvent souvent dans les conditions les plus difficiles. Soumises à un long apprentissage, n'ayant, trop souvent, pour diriger leurs premiers pas dans la carrière professionnelle, que des patrons peu intelligents ou intéressés à maintenir leurs ouvrières dans une position inférieure et dépendante, les femmes n'obtiennent en général qu'un salaire insuffisant en échange d'un pénible travail.

C'est pour améliorer leur sort, combattre leur ignorance

1. *Rapport sur l'École professionnelle des jeunes filles*. Bruxelles, Lesigne, 1874.

et leur dénûment, sources de toutes les misères et de tous les avilissements, pour leur offrir enfin de meilleures chances dans la vie, qu'a été fondée l'école professionnelle des jeunes filles.

Le but de l'institution n'est pas exclusivement de fournir un enseignement professionnel, c'est-à-dire de familiariser la jeune fille avec la pratique de la profession ou du métier qu'elle veut embrasser. Elle a, en outre, pour objet de conserver et de développer les avantages de l'instruction reçue à l'école primaire. C'est pourquoi des cours généraux ont été établis à côté des cours professionnels.

Il a paru aux fondateurs que toutes leurs élèves ne devaient pas rester confinées dans un état déterminé, et qu'il fallait songer à en faire non-seulement des ouvrières habiles, mais encore des épouses instruites, capables d'assister l'homme qui les choisira pour compagnes, des mères dignes d'être les premières institutrices de leurs fils; il leur a semblé, enfin, qu'une main plus ou moins habile ne fait pas l'artisan, et que la valeur du travail augmente à mesure que s'élève le niveau intellectuel du travailleur.

L'école a été créée en 1865 par l'initiative privée; en 1868, l'administration voulut la transformer en établissement communal, et, à la même époque, le gouvernement lui accorda un subside, grâce auquel elle acquit le développement actuel.

Les locaux laissent à désirer, cependant il est incontestable qu'on en a su tirer le meilleur parti possible. Les classes sont assez vastes, suffisamment aérées et ventilées. On exige des élèves l'accomplissement des soins de la plus méticuleuse propreté. Ces jeunes filles contractent bien vite l'habitude de soigner leurs vêtements et leur personne, aussi

l'établissement a-t-il une apparence d'ordre et de bonne tenue qui fait plaisir à voir et qu'on retrouve aussi bien

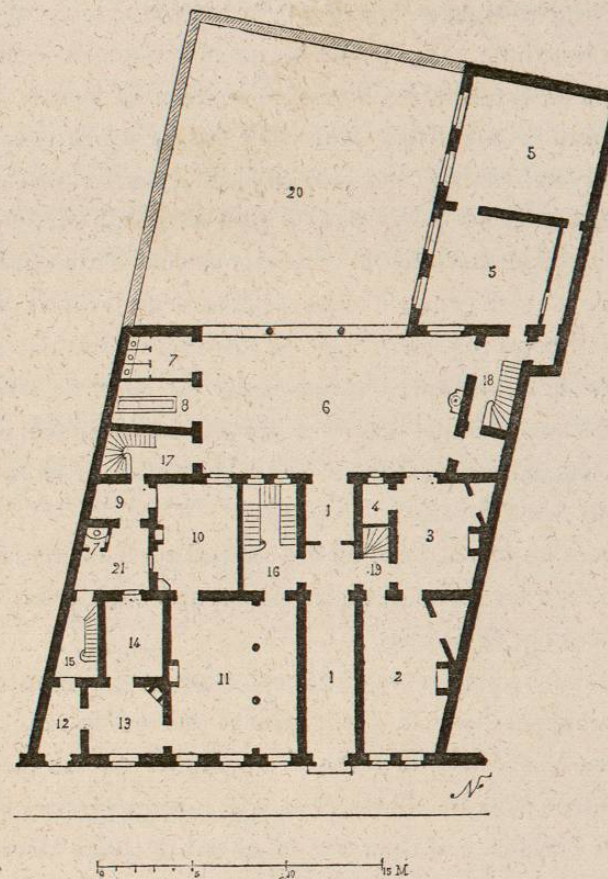


Fig. 57.

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| 1. Vestibule. | 12. Entrée du public. |
| 2. Salle du conseil. | 13. Salon de réception. |
| 3. Vestiaire. | 14. Salon d'essai. |
| 4. Dépôts. | 15. Escalier des ateliers de couture. |
| 5. Classes. | 16. Escalier de la directrice. |
| 6. Préau. | 17. Escalier des ateliers de dessin. |
| 7. Privés. | 18. Escalier des classes de commerce. |
| 8. Lavabos. | 19. Escalier des caves. |
| 9. Vestiaire. | 20. Cour de récréation. |
| 10 et 11. Ateliers de confection. | 21. Courette. |

dans les ateliers, dans les vestiaires, que dans les cours et les classes.

Une grande porte ouverte sur la rue donne accès (fig. 57) à un vestibule, sous lequel les parents viennent attendre l'heure de la sortie des élèves. Le bureau du conseil d'administration est à droite; cette pièce sert en même temps de parloir; au delà de cette pièce sont des classes et un dépôt. Du vestibule, les élèves passent dans un préau vitré ouvert sur une de ses faces (fig. 8) et servant de cour d'exercices, de lieu de réunion générale; sous ce préau se trouvent les privés et les lavabos (fig. 13); l'eau est distribuée dans toutes les parties de la maison; chaque atelier est muni de lavabos particuliers, afin que les élèves puissent constamment trouver à leur portée, durant les heures de travail, le moyen de remplir leurs devoirs de propreté.

Dans les privés, l'eau est distribuée d'après un procédé en usage dans les écoles d'Angleterre et que nous avons déjà eu l'occasion de décrire.

Les ateliers de couture, de confection et les salons d'essai, occupent toute la partie gauche du rez-de-chaussée; une entrée spéciale est réservée au public, car ces ateliers travaillent pour les clients de la ville: les maîtresses n'ont aucun bénéfice à réaliser sur le travail de leurs élèves, et celles-ci reçoivent intégralement le prix des vêtements qu'elles confectionnent ou qu'elles raccommodent. La question de l'apprentissage, continuel danger pour les jeunes filles, se trouve ainsi heureusement résolue; car ces jeunes filles apprennent, en même temps qu'elles gagnent de quoi subvenir en totalité ou en partie aux dépenses de leur entretien.

Une autre section de classes, également très-suivie et

très-féconde en heureux résultats, est celle consacrée au commerce. Là se forment des demoiselles de magasin expertes, des caissières probes et habiles, des employées chargées de la correspondance commerciale, de la tenue des livres, etc., toutes situations jusqu'alors trop exclusivement abandonnées aux hommes et dans lesquelles les femmes peuvent rendre de tels services que, depuis la création de l'école professionnelle, la direction ne peut suffire aux nombreuses demandes qui lui sont adressées par les chefs de maisons belges.

Les cours de dessin industriel, ceux de peinture sur faïence et sur porcelaine, ont moins de succès que les précédents; celui de modelage a dû être supprimé.

Voici, du reste, comment se répartissaient, en 1874, les 287 élèves de l'école :

Commerce	83	} 268
Confection	93	
Lingerie	28	
Fleurs artificielles	19	
Dessin industriel	45	} 19
Peinture sur faïence et sur porce-	18	
laine	1	
Peinture sur éventails	1	
Total	287	

Cette répartition renferme un utile enseignement: elle montre combien la direction de l'école tend à donner aux élèves un enseignement pratique, propre à les mettre à même de gagner leur vie par l'exercice d'un métier qui n'a rien de brillant, qui n'a pas l'attrait qu'offre un art, mais dont les résultats solides et sérieux marchent droit au but à at-

teindre; pas de faux artistes, pas d'encouragements maladroits donnés à des enfants qui font de bonnes ouvrières et qui feraient de détestables peintres ou dessinateurs. Le dessin qu'on leur enseigne, c'est le dessin industriel, celui dont elles ont besoin pour tracer les dispositions à donner aux dentelles, broderies, étoffes, tapisseries, coupes de robe et confections, et qui leur sert à préparer les ouvrages qu'elles exécutent elles-mêmes.

En résumé, sur 287 élèves, 268 apprennent un métier, une profession manuelle, 19 seulement cherchent à pratiquer un art; mais ces dernières montrent par leurs œuvres qu'elles sont capables d'atteindre ce but difficile.

On pressent ainsi que, loin d'*encourager* chez leurs élèves le désir d'être artistes, les maîtres les ont *découragées* de tentatives de ce genre et ont préféré former des ouvrières, des femmes de ménage, sachant élever leur famille, raccommoier leur linge, aider leur mari à gagner le pain des enfants, plutôt que créer de prétendues artistes, incomplètes, déclassées, lourd fardeau pour elles et pour les autres.

L'enseignement général comprend la langue française, la langue flamande, l'arithmétique, l'histoire nationale, la géographie, des notions d'histoire naturelle, d'hygiène, d'économie domestique, l'écriture et le dessin élémentaire, le chant et la gymnastique.

Les cours spéciaux comprennent :

Le commerce, le dessin industriel, la peinture sur faïence, la peinture sur porcelaine, la confection, couture et lingerie, la fabrication de fleurs artificielles, peinture sur éventails et sur étoffes.

Une bibliothèque met chaque semaine à la disposition

de celles des élèves qui l'ont mérité, un certain nombre de livres choisis avec soin. Cette bibliothèque contient en outre tous les ouvrages techniques pouvant être utiles aux élèves dans leurs travaux et qu'elles peuvent consulter pour la préparation des cours et leçons.

Les élèves entrent à l'école professionnelle à l'âge de 12 ans, au sortir de l'école primaire; l'enseignement dure 3 ans. Des certificats de capacité sont délivrés à la suite des examens de sortie, et les élèves, munies de ces certificats, trouvent toutes très-facilement à se placer comme caissières, comptables, coupeuses, confectionneuses, dessinateurs pour dentelles, etc..., dans les plus grandes maisons de Belgique.

En général, les élèves sont admises gratuitement, les frais de l'enseignement, de l'entretien, du matériel et des locaux étant couverts au moyen des bourses créées par des dons volontaires, par la subvention de la commune et par celle de l'État.